



Ville de Montréal

Description Qualification
d'emploi, de fonction, ou de poste

Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres

Titre: MONITEUR(TRICE)-EXAMINATEUR(TRICE) Code: Groupe de traitement:

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Le travail consiste à dispenser la formation théorique et pratique aux candidats visés par le programme de formation. La personne doit, de plus, participer à l'élaboration et à la mise à jour des programmes de formation. Elle doit également intervenir, lors de situations problématiques, afin de prévenir les bris et les accidents aux véhicules et appareils de la Ville.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et selon les procédures établies. Le travail est apprécié par un employé de rang supérieur.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

1. Dispense la formation théorique et pratique aux candidats visés par le programme de formation, soit en salle de classe ou sur le tas, en groupe ou individuellement.
2. Utilise dans la prestation de la formation, lorsque disponibles, les objectifs d'apprentissage, le plan de leçon, le guide du formateur et/ou du moniteur-examineur, le manuel du participant, la méthode d'apprentissage, le matériel didactique et les outils d'évaluation, la méthode EDIC (explication, démonstration, imitation, correction), etc.
3. Soumet les candidats à des tests psycho-physiques, des questionnaires, des tests, des examens (incluant les épreuves de conduite en circuit fermé ou sur la route) afin de déterminer leur degré spécifique d'habileté et de connaissances, soit pour émettre ou retirer un permis de conduire.
4. Prépare, administre et corrige les questionnaires, tests et examens puis rédige et signe un rapport d'évaluation de chaque candidat.
5. Prépare et aménage les lieux de formation (intérieur et extérieur, salle de classe, milieu de travail, aire de simulation, circuits fermés, etc.) afin de les rendre aptes à recevoir les candidats.

Pour la Ville de Montréal

Pour le Syndicat

Signature

jour mois année

Signature

[Handwritten signature]

10 03 97

[Handwritten signature]

[Handwritten initials]

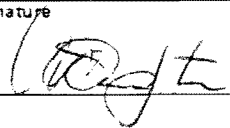
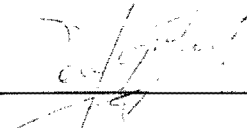
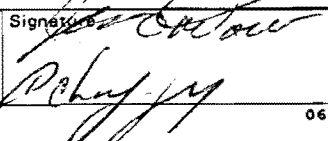
Suite au verso

MONITEUR(TRICE)-EXAMINATEUR(TRICE)

6. Participe, à la demande de ses supérieurs, à la préparation des horaires de cours (incluant les tests, examens et épreuves) et communique, au besoin, avec les services afin de convoquer les participants à ces activités.
7. Participe à la mise à jour des données requises au bon fonctionnement du Centre de formation et produit les rapports demandés par ses supérieurs.
8. Participe, sur demande, avec les personnes ressources désignées par ses supérieurs, à l'élaboration et à la mise à jour des programmes de formation.
9. Participe à l'essai et à la vérification de véhicules, étudie les documents pertinents, fournit ses observations, recommandations et suggère des modifications s'il y a lieu.
10. Participe aux enquêtes d'accident, aux enquêtes sur les causes de bris anormaux, aux enquêtes sur les mauvaises méthodes d'opération et fournit ses observations et recommandations.
11. Effectue la vérification de la validité du permis émis par la Société d'assurance-automobile du Québec et du permis émis par la Ville de Montréal.
12. Préviend les bris et les accidents reliés à l'usage des véhicules en intervenant avec tact selon les directives du Centre de formation lorsqu'il détecte des situations problématiques.
13. Fait la vérification et l'entretien quotidien des appareils qu'il utilise, procède aux ajustements requis de la part des opérateurs et rapporte les problèmes détectés.
14. Tient à jour et améliore ses connaissances et habiletés suivant les besoins et méthodes définis par le Centre de formation.

Pour la Ville de Montréal

Pour le Syndicat

Signature		jour	mois	année	Signé
		10	03	92	

MONITEUR (TRICE) - EXAMINATEUR (TRICE)

QUALITÉS REQUISES

Bonnes connaissances:

- . des méthodes d'apprentissage des adultes en milieu de travail
- . des outils d'évaluation en formation et de leur utilisation
- . de la conduite, des techniques de conduite, de l'opération des véhicules et appareils et des méthodes sécuritaires relatives à leur utilisation
- . des règles de circulation, des dispositions du Code de la sécurité routière, des règles de santé et sécurité, des autres lois et règlements relatifs aux véhicules moteurs
- . des composantes requises pour la sécurité et le bon fonctionnement des véhicules et appareils et de leurs particularités
- . des principes élémentaires de la mécanique.

Connaissances:

- . du français parlé et écrit
- . de l'anglais parlé et écrit.

Habiletés et aptitudes:

- . à travailler en équipe
- . à communiquer et à animer un groupe
- . à donner des cours, selon les méthodes reconnues de l'apprentissage des adultes en milieu de travail
- . à utiliser des moyens didactiques
- . à évaluer les candidats
- . à faire subir des tests théoriques et pratiques de conduite de véhicules et d'appareils
- . à préparer des rapports et de la correspondance
- . à utiliser des outils micro-informatiques
- . à faire preuve de tact et de courtoisie.





Ville de Montréal

Description Qualification
d'emploi, de fonction, ou de poste

Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres _____

Titre	Code	Groupe de traitement
MONITEUR (TRICE) - EXAMINATEUR (TRICE)		

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

Instruction: Détenir un certificat d'études de niveau secondaire ou un diplôme d'études professionnelles, pertinent à la fonction, d'une institution reconnue par le Ministère de l'éducation.

Expérience: Quelques années en mécanique ou dans l'opération de véhicules et d'appareils ou dans le domaine de l'enseignement des adultes en milieu de travail.

Posséder un permis de conduire valide émis par la S.A.A.Q., classe 1, pour la conduite de camion-remorque et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par l'École d'entraînement des chauffeurs de la Ville.

Pour la Ville de Montréal

Pour le Syndicat

Signature	jour mois année 10 03 92	Signature
-----------	-----------------------------	-----------

Suite au verso